



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-94714>

Département(s) de publication : **83**

Annonce n° **24-94714**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : 23SERV13

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : 23SERV13 - ACCORD-CADRE À BONS DE COMMANDE DE PRESTATIONS DE TRAITEMENTS SANITAIRES DU PATRIMOINE BATI ET NON BATI, PRÉSENT ET À VENIR, GÉRÉ PAR LA MÉTROPOLE TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE

Description : La présente consultation concerne la réalisation de prestations de dératisation, de désinfection, de désinsectisation, de désinfestation, d'éloignement des pigeons, de la destruction des nids de Frelons ou de Guêpes et traitement de charpente bois pour l'ensemble du patrimoine bâti et non bâti se trouvant sur le territoire métropolitain. Lieu(x) d'exécution : Territoire de la Métropole Toulon Provence Méditerranée

Identifiant de la procédure : 2da6829f-600e-4ab8-965c-7c772143fe52

Avis précédent : 419636-2023

Identifiant interne : 23SERV13

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 90923000 Services de dératisation

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 90670000 Services de désinfection et désinfestation en milieu rural ou urbain

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 90922000 Services de lutte contre les parasites

2.1.3 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 140,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : PRESTATIONS DE DERATISATION

Description : La présente consultation concerne la réalisation de prestations de dératisation, de désinfection, de désinsectisation, de désinfestation, d'éloignement des pigeons, de la destruction des nids de Frelons ou de Guêpes et traitement de charpente bois pour l'ensemble du patrimoine bâti et non bâti se trouvant sur le territoire métropolitain. Lieu(x) d'exécution : Territoire de la Métropole Toulon Provence Méditerranée

Identifiant interne : 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 90923000 Services de dératisation

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le montant des prestations pour la période initiale de l'accord-cadre est défini comme suit : Seuil minimum annuel en euros HT : 10 000 euros - Seuil maximum annuel en euros HT : 60 000 euros - Le montant des prestations de l'accord-cadre est estimé annuellement à : 35 477 euros. L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 1 an, à compter de la date de notification du contrat. L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 48 mois.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : 1-PRIX DES PRESTATIONS

Description : La méthode de notation est définie à l'article 7.2 du RC.

Pondération (points, valeur exacte) : 60

Critère :

Type : Qualité

Nom : 2-VALEUR TECHNIQUE

Description : La méthode de notation est définie à l'article 7.2 du RC.

Pondération (points, valeur exacte) : 30

Critère :

Type : Qualité

Nom : 3-PROTECTION EN MATIERE DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Description : La méthode de notation est définie à l'article 7.2 du RC.

Pondération (points, valeur exacte) : 10

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : COMITE CONSULTATIF DE REGLEMENT AMIABLE DES DIFFERENDS CCRA

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE TOULON

Organisation qui signe le marché : 23SERV13

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : PRESTATIONS DE DESINFECTION/DESINSECTISATION/DESINFECTATION /DESTRUCTION NIDS FRELONS-GUEPES

Description : La présente consultation concerne la réalisation de prestations de dératisation, de désinfection, de désinsectisation, de désinfestation, d'éloignement des pigeons, de la destruction des nids de Frelons ou de Guêpes et traitement de charpente bois pour l'ensemble du patrimoine bâti et non bâti se trouvant sur le territoire métropolitain. Lieu(x) d'exécution : Territoire de la Métropole Toulon Provence Méditerranée

Identifiant interne : 2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 90670000 Services de désinfection et désinfestation en milieu rural ou urbain

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le montant des prestations pour la période initiale de l'accord-cadre est défini comme suit : Seuil minimum annuel en euros HT : 10 000 euros - Seuil maximum annuel en euros HT : 60 000 euros - Le montant des prestations de l'accord-cadre est estimé annuellement à : 38 267 euros. L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 1 an, à compter de la date de notification du contrat. L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 48 mois.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : 1-PRIX DES PRESTATIONS

Description : La méthode de notation est définie à l'article 7.2 du RC.

Pondération (points, valeur exacte) : 60

Critère :

Type : Qualité

Nom : 2-VALEUR TECHNIQUE

Description : La méthode de notation est définie à l'article 7.2 du RC.

Pondération (points, valeur exacte) : 30

Critère :

Type : Qualité

Nom : 3-PERFORMANCE EN MATIERE DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Description : La méthode de notation est définie à l'article 7.2 du RC.

Pondération (points, valeur exacte) : 10

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : COMITE CONSULTATIF DE REGLEMENT AMIABLE DES DIFFERENDS CCRA

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE TOULON

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

Titre : PRESTATIONS DE DEPIGEONNISATION

Description : La présente consultation concerne la réalisation de prestations de dératisation, de désinfection, de désinsectisation, de désinfestation, d'éloignement des pigeons, de la destruction des nids de Frelons ou de Guêpes et traitement de charpente bois pour l'ensemble du patrimoine bâti et non bâti se trouvant sur le territoire métropolitain. Lieu(x) d'exécution : Territoire de la Métropole Toulon Provence Méditerranée.

Identifiant interne : 3

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 90670000 Services de désinfection et désinfestation en milieu rural ou urbain

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le montant des prestations pour la période initiale de l'accord-cadre est défini comme suit : Seuil minimum annuel en euros HT : 1 000 euros - Seuil maximum annuel en euros HT : 10 000 euros - Le montant des prestations de l'accord-cadre est estimé annuellement à : 7 070 euros. L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 1 an, à compter de la date de notification du contrat. L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 48 mois.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : 1-PRIX DES PRESTATIONS

Description : La méthode de notation est définie à l'article 7.2 du RC.

Pondération (points, valeur exacte) : 60

Critère :

Type : Qualité

Nom : 2-VALEUR TECHNIQUE

Description : La méthode de notation est définie à l'article 7.2 du RC.

Pondération (points, valeur exacte) : 30

Critère :

Type : Qualité

Nom : 3-PERFORMANCE EN MATIERE DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Description : La méthode de notation est définie à l'article 7.2 du RC.

Pondération (points, valeur exacte) : 10

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : COMITE CONSULTATIF DE REGLEMENT AMIABLE DES DIFFERENDS CCRA

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE TOULON

Organisation qui signe le marché : 23SERV13

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0004

Titre : PRESTATIONS DE TRAITEMENT CHARPENTE BOIS

Description : La présente consultation concerne la réalisation de prestations de dératization, de désinfection, de désinsectisation, de désinfestation, d'éloignement des pigeons, de la destruction des nids de Frelons ou de Guêpes et traitement de charpente bois pour l'ensemble du patrimoine bâti et non bâti se trouvant sur le territoire métropolitain. Lieu(x) d'exécution : Territoire de la Métropole Toulon Provence Méditerranée.

Identifiant interne : 4

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 90922000 Services de lutte contre les parasites

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le montant des prestations pour la période initiale de l'accord-cadre est défini comme suit : Seuil minimum annuel en euros HT : 1 000 euros - Seuil maximum annuel en euros HT : 10 000 euros - Le montant des prestations de l'accord-cadre est estimé annuellement à : 4 702 euros. L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 1 an, à compter de la date de notification du contrat. L'accord-

cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 48 mois.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : 1-PRIX DES PRESTATIONS

Description : La méthode de notation est définie à l'article 7.2 du RC.

Pondération (points, valeur exacte) : 60

Critère :

Type : Qualité

Nom : 2-VALEUR TECHNIQUE

Description : La méthode de notation est définie à l'article 7.2 du RC.

Pondération (points, valeur exacte) : 30

Critère :

Type : Qualité

Nom : 3-PROTECTION EN MATIERE DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Description : La méthode de notation est définie à l'article 7.2 du RC.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : COMITE CONSULTATIF DE REGLEMENT AMIABLE DES DIFFERENDS CCRA

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE TOULON

Organisation qui signe le marché : 23SERV13

Section 6 - Résultats

Valeur maximale des accords-cadres dans cette procédure : 140,000 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 60,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : SARL LA GENERALE DE DESINFECTION

Offre :

Identifiant de l'offre : 3

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

Valeur du résultat : 50,990 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

L'offre est une variante : non

Sous-traitance : Non

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 16RL24

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 30/01/2024

Date de conclusion du marché : 18/04/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : 23SERV13

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0002

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 60,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : SARL LA GENERALE DE DESINFECTION

Offre :

Identifiant de l'offre : 3

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0002

Valeur du résultat : 54,938 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

L'offre est une variante : non

Sous-traitance : Non

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 17RL24

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 30/01/2024

Date de conclusion du marché : 18/04/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : 23SERV13

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0003

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 10,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : SARL LA GENERALE DE DESINFECTION

Offre :

Identifiant de l'offre : 3

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0003

Valeur du résultat : 4,578 Euro

L'offre a été classée : oui

L'offre est une variante : non

Sous-traitance : Non

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 18RL24

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 30/01/2024

Date de conclusion du marché : 18/04/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : 23SERV13

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0004

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 10,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : SARL LA GENERALE DE DESINFECTION

Offre :

Identifiant de l'offre : 3

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0004

Valeur du résultat : 3,308 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

L'offre est une variante : non

Sous-traitance : Non

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 19RL24

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 30/01/2024

Date de conclusion du marché : 18/04/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : 23SERV13

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : 23SERV13

Numéro d'enregistrement : 24830054300217

Ville : TOULON

Pays : France

Adresse électronique : marchespublics@metropoletpm.fr

Téléphone : 0494938300

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui signe le marché

8.1 ORG-0002

Nom officiel : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE TOULON

Numéro d'enregistrement : TA TOULON

Adresse postale : 5 RUE RACINE

Ville : TOULON

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-toulon@juradm.fr

Téléphone : 0494427930

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0003

Nom officiel : COMITE CONSULTATIF DE REGLEMENT AMIABLE DES DIFFERENDS CCRA

Numéro d'enregistrement : CA CCRA

Ville : MARSEILLE

Pays : France

Adresse électronique : catherine.pietri@paca.gouv.fr

Téléphone : 0484354554

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de médiation

8.1 ORG-0004

Nom officiel : SARL LA GENERALE DE DESINFECTION

Numéro d'enregistrement : 43364158600048

Ville : FREJUS

Code postal : 83600

Pays : France

Adresse électronique : lagdd@lagdd.fr

Téléphone : 0494511023

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001, LOT-0002, LOT-0003, LOT-0004

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : abff0041-975d-40a7-ad67-de13633276bd - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 13/08/2024 à 16:10

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 13/08/2024